

Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Bernard Grasset, 1992, 275 pages.

Vinh de Nguyen

Volume 20, numéro 2, automne 1993

Perspectives sur la phénoménologie et l'intentionnalité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027247ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027247ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

de Nguyen, V. (1993). Compte rendu de [Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Bernard Grasset, 1992, 275 pages.] *Philosophiques*, 20(2), 521–524. <https://doi.org/10.7202/027247ar>

Luc Ferry, *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Bernard Grasset, 1992, 275 pages.

par Vinh de Nguyen

Le problème auquel s'est attaqué Luc Ferry dans son essai *Le nouvel ordre écologique*, c'est celui de penser le dilemme qui paraît s'imposer à bien des gens : celui de l'humanisme et de l'écologisme. Pourquoi dilemme ? C'est parce que l'humanisme moderne est anthropocentriste, et, par là, responsable des problèmes environnementaux, et que l'écologisme semble s'imposer comme seule alternative à cet humanisme. S'agirait-il là d'un vrai dilemme ? L'humanité devrait-elle se résigner à choisir entre les valeurs humanistes qui pourraient mettre sa survie en péril, et les valeurs suprahumanistes qui la mettraient dans l'obligation de faire une révolution dans ses lois, son mode de vie et dans sa mentalité ?

Pour répondre à ces questions, c'est-à-dire pour savoir s'il existe une troisième possibilité en dehors de l'humanisme anthropocentriste peu soucieux de la nature et de l'écologisme anti-humaniste, il est utile de commencer par une analyse de ces concepts d'humanisme et d'écologisme.

Luc Ferry a mis en évidence le thème fondamental de l'anthropologie de l'humanisme moderne, issu du cartésianisme et de la philosophie des Lumières : l'homme est un être « anti-nature ». Que l'on considère, avec Descartes, l'animal comme une simple machine, ou que l'on suive Rousseau pour accorder à l'animal une certaine affectivité (le sentiment de pitié), on est obligé d'admettre que pour l'humanisme, il existe un fossé infranchissable entre l'animalité et l'humanité. Si l'animal est entièrement naturel, l'homme est un être « anti-naturel » : « A la différence de l'animal, il n'est rien de déterminé *par nature*, il est voué à une histoire qui est celle de la liberté » (p. 12). L'histoire humaine est celle d'un déracinement, d'un arrachement à la nature. Cet arrachement est la condition de la culture, de la civilisation. Il se manifeste sur le plan éthique (p. 62) ainsi que sur le plan politique. Cependant, cet humanisme est inacceptable aux yeux de certaines personnes à cause de son anthropocentrisme arrogant, de son « chauvinisme de l'espèce » (pour reprendre une expression de Bertrand de Jouvenel), qui s'accompagne inévitablement d'une vision instrumentaliste du monde non humain. Un tel anthropocentrisme est responsable de la plupart des problèmes écologiques auxquels l'humanité doit actuellement faire face.

L'humanisme serait-il condamné à se soucier de la culture aux dépens de la nature ? Devrait-il conduire à la destruction de l'environnement par sa logique de la perfectibilité et de la liberté ? A ces questions, Luc Ferry a présenté une réponse différente de celle des écologistes, des partisans de l'écologie profonde. Mais avant d'indiquer la voie dans laquelle on devrait s'engager pour élaborer la solution alternative à l'humanisme « tyrannique » et à l'écologisme anti-humaniste, l'auteur étudie le « grand dessein » de l'écologie profonde et décrit les différents aspects de ce qu'il appelle « la logique d'une déconstruction de la modernité » inhérente à cette écologie. Cette logique implique : 1) une critique de la « civilisation occidentale » qui débouche sur l'appel d'une révolution ; 2) un anti-humanisme qui étend l'idée de sujet de Droit aux entités non humaines ; 3) une remise en question de la technique ; 4) un biocentrisme ou culte de la vie ; 5) la peur comme passion politique ; 6) la tendance à faire dériver de l'écologie une éthique et une politique environnementales. Selon l'auteur, tous ces thèmes divers sont traversés par la même « haine de la modernité », la même « hostilité au temps présent ». C'est en relevant cet esprit de l'écologie profonde qu'il fait un rapprochement troublant entre cette écologie et l'écologie nazie. Ce rapprochement constitue incontestablement un apport original de l'essai de Luc Ferry à la littérature de la philosophie environnementale. L'examen des lois nazies sur la protection de l'environnement joint à l'analyse de l'ouvrage de Walther Schöenichen consacré à la *Protection de la nature comme tâche culturelle populaire et internationale* (1942), a permis à l'auteur de voir que « les thèses philosophiques qui sous-tendent les législations nazies recoupent souvent celles que développera la *deep ecology* et ce, pour une raison qu'on ne saurait sous-estimer : dans les deux cas, c'est à une même représentation *romantique et / ou sentimentale* des rapports de la nature et de la culture que nous avons affaire, liée à une commune revalorisation de l'état *sauvage* contre celui de (prétendue) civilisation » (p. 185). De part et d'autre, on retrouve la critique de l'anthropocentrisme, la revendication des droits de la nature (p. 194-197), la haine du libéralisme (p. 197-200), l'éloge de la différence

(p. 201-204), l'unité de la nature et de la culture (p. 205-207). Cependant, l'auteur a pris soin de préciser sa pensée sur la portée de ce rapprochement : le fascisme et l'écologie profonde dans ses versions les plus « avancées », les plus gauchistes, ne sont pas des idéologies similaires (p. 211).

En suivant les analyses de l'auteur, on pourrait s'attendre à le voir rejeter toute écologie et embrasser résolument l'humanisme anthropocentriste. En fait, il nous laisse entrevoir la possibilité d'une troisième voie, faisant éclater du même coup le faux dilemme de l'humanisme et de l'écologisme. Cette troisième voie est ce qu'il appelle écologie démocratique. Écologie, parce que les dénonciations formulées par l'écologie profonde à l'endroit de l'attitude libérale du « laisser faire, laisser passer » et du consumérisme ne manquent pas de pertinence ; de plus, l'écologie correspond indiscutablement à « l'impression que la nature possède une certaine valeur en elle-même, qu'elle est parfois susceptible de nous étonner, voire de nous émerveiller hors de toute considération de maîtrise ou d'utilité » (p. 239). Cependant, écologie *démocratique*, parce que l'écologie profonde a des « effets pervers » : fascination des modèles politiques autoritaires, dogmatisme, rejet de la culture moderne, etc. (p. 242). À vrai dire, l'auteur ne s'est pas contenté de dénoncer ces effets, un tel travail demeurant à ses yeux une critique extérieure de l'écologie profonde. Il a procédé à une critique interne en montrant : 1) que l'écologie profonde est conduite par sa logique à retomber dans « les formes extravagantes de l'anthropomorphisme » (p. 243) ; 2) qu'elle renferme une contradiction interne du moment que « toute valorisation, y compris celle de la nature, est le fait des hommes et que, par conséquent, toute éthique normative est en quelque façon humaniste et anthropocentriste » ; 3) que tout n'est pas parfait dans la nature et que les écologistes profonds ont occulté tout ce qui dans la nature est haïssable.

Cette critique interne de ce qu'il appelle le « nouvel intégrisme » mène au rejet de l'idée, chère à celui-ci, de droit de la nature et du révolutionnarisme. Du point de vue métaphysique, le statut des êtres non humains est celui des objets, et jamais celui des sujets de droit ; du point de vue politique, c'est le réformisme qui est plus conforme à l'esprit d'une démocratie authentique.

Comment l'écologie démocratique conçoit-elle le rapport de la nature et de la culture ? Ce rapport, estime l'auteur, devrait être régi par les idées de liberté, de beauté et de finalité (p. 258-262). C'est dans la perspective ouverte par ces valeurs qu'il faudrait élaborer une théorie des devoirs envers la nature. L'écologie démocratique resterait ainsi anthropocentriste – ou plutôt humaniste – tout en évitant les défauts du cartésianisme, de l'utilitarisme et de l'écologie fondamentale, ce qui s'exprime autrement par le principe pratique suivant : « L'homme peut et *doit* modifier la nature, comme il peut et doit la *protéger* » (p. 247).

L'idée d'accoler l'anthropocentrisme et la protection de la nature n'est pas neuve. Elle constitue la thèse fondamentale de ces théories de la valeur instrumentale (*instrumental value theory*) qui insistent sur le « développement allié à la conservation et à la préservation des ressources »<sup>1</sup>. On la retrouve également

---

1. Pour une brève présentation de ces théories, voir : Warwick Fox, *Toward A Transpersonal Ecology*, Boston & London, Shambhala, 1990, p. 150-160.

dans la philosophie du développement durable de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement<sup>1</sup>. Cependant, on ne peut nier l'effet salubre de l'ouvrage de Luc Ferry, surtout pour ceux qui, tout en reconnaissant le lien entre l'anthropocentrisme et les problèmes écologiques, hésitent pourtant à suivre les écologistes profonds dans leur sacralisation de la nature et leur tentative de poser les êtres non humains comme sujets de droit, et qui restent donc prisonniers du dilemme humanisme anthropocentriste / anti-humanisme écocentriste.

A notre avis, l'auteur a montré de façon décisive que l'idée de droit de la nature est philosophiquement indéfendable (p. 244-246) et il a pertinemment mis en garde ses lecteurs, sinon contre une nouvelle forme d'irrationalisme, du moins contre les virtualités d'irrationalisme de l'écologie fondamentale.

Ceux de ses lecteurs qui sont admirateurs de Jean-Jacques Rousseau trouveront en outre un surcroît de plaisir à voir l'auteur exploiter brillamment la notion de perfectibilité chère au penseur genevois.

*Département de philosophie*  
*Cégep de Trois-Rivières*

---

1. Voir la Commission mondiale..., *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, Les Publications du Québec, 1988.